



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cotisations

Question écrite n° 115674

Texte de la question

M. Jean-Pierre Balligand attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé du commerce, de l'artisanat, des petites et moyennes entreprises, du tourisme, des services, des professions libérales et de la consommation, sur les problématiques rencontrées par des dizaines de milliers de professionnels assujettis au RSI (régime social des indépendants). Mise en place au 1er janvier 2008, le fonctionnement de cette institution s'est révélé défaillant : doubles appels de cotisations, appels partiels de cotisations, absence d'appel de cotisations, avis de trop-perçu fictifs, prélèvements postérieurs à la cessation d'activité et blocage de prestations. Les professionnels indépendants se trouvent face à une machine administrative qui rencontre des difficultés de fonctionnements. C'est pourquoi il lui demande les dispositions qu'il compte prendre afin d'apporter des solutions efficaces pour éviter que cette situation ne se prolonge dans le temps.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Balligand](#)

Circonscription : Aisne (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115674

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : Commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juillet 2011, page 7948

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)